

Bon à savoir

❖ Aides financières

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Mutuelle
- Caisses de retraite

❖ Avantages fiscaux

Crédits d'impôt de 50%*

**dans le cadre de la loi de finances en vigueur*

❖ Devis gratuit



Pour plus d'informations

contactez-nous au
02-41-79-75-52



Service Autonomie à Domicile
Le Trait d'Union
45 rue Abel Boutin Desvignes
Courriel : aideadomicile@ville-lespontsdece.fr



**SERVICE D'AIDE
A DOMICILE**



CCAS
des Ponts-de-Cé

Nos services d'aide à domicile

Votre vie quotidienne :

- ❖ Courses et aide pour les repas
- ❖ Entretien du logement et du linge
- ❖ Accompagnement véhiculé
- ❖ Aide administrative ponctuelle

Votre autonomie quotidienne :

- ❖ Aide à la toilette
- ❖ Aide aux soins d'hygiène
- ❖ Aide au lever et au coucher
- ❖ Aide à l'habillage / déshabillage
- ❖ Aide à la prise des repas

Sorties et lien social :

- ❖ Sorties culturelles et promenades
- ❖ Jeux et activités manuelles
- ❖ Ateliers collectifs



Pourquoi choisir notre service ?

- ❖ Un service de proximité, réactif, présent sur la commune depuis plus de 40 ans
- ❖ Des intervenants qualifiés et régulièrement formés
- ❖ Une réelle souplesse : **l'accès au service est sans frais d'adhésion et sans engagement de durée.**
- ❖ Pas de formalités administratives. Le CCAS est l'employeur de votre intervenant à domicile et s'occupe de tout.

« Marie-Ange va bien et s'habitue à son nouvel environnement. Un grand MERCI aux équipes pour leurs interventions et leur présence durant toutes ces années. Vous avez été d'une aide précieuse ! »



Nos valeurs

- La confiance
- Le respect
- La prise en compte de besoins de la personne
- L'écoute active
- La communication et l'échange
- La discrétion
- Le maintien du lien social

Le Service est membre du réseau UNA et adhère à l'Union Nationale des CCAS.

